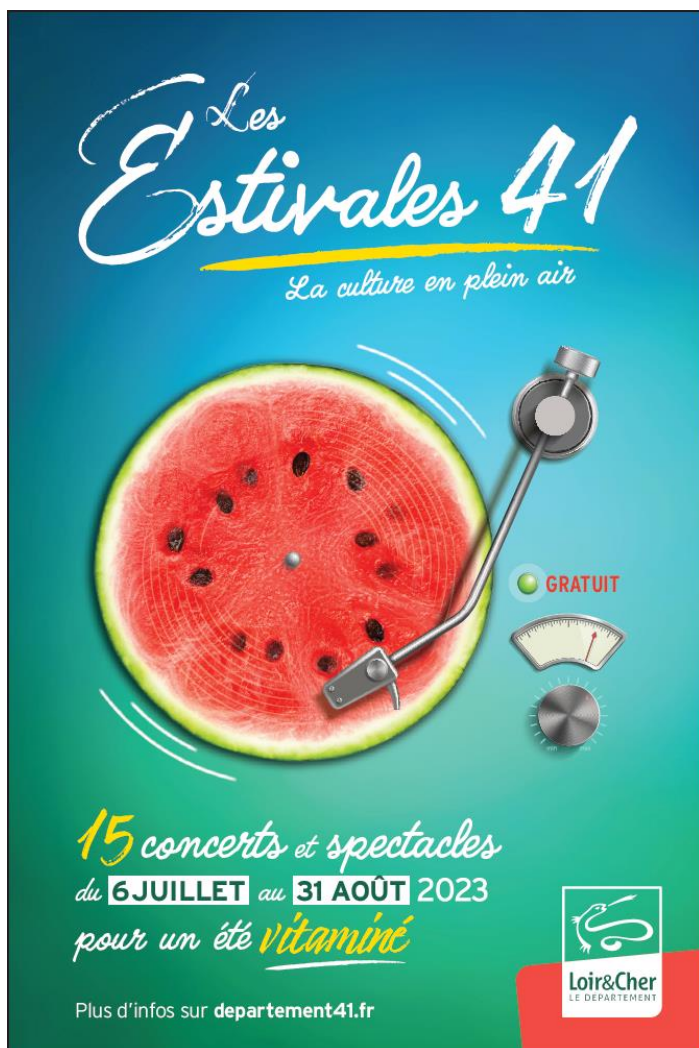


Blois, le 06 juillet 2023

« LES ESTIVALES 41 » :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RECONDUIT SON FESTIVAL CULTUREL DE L'ÉTÉ



Du 6 juillet au 31 août, le conseil départemental reconduit l'organisation du festival « *les Estivales 41* », évènement culturel qui propose 15 concerts sur l'ensemble du territoire.

Qu'il s'agisse de concerts de musique classique, de jazz, de chansons, de musique du monde ou de pop rock, il y en a pour tous les goûts. Organisés en plein air dans les parcs ou sur les places de villages partout dans le département, ces rendez-vous à vivre en famille ou entre amis, sont à chaque fois l'occasion de vivre des instants forts lors desquels se retrouvent toutes les générations.

« *La programmation de ce festival, organisé dans chacun des 15 cantons du département, constitue l'occasion pour les Loirs-et-Chériens de bénéficier de concerts gratuits et en plein air près de chez eux. Le retour de l'été incite à profiter des beaux jours en assistant, en famille ou entre amis, à des concerts dans des styles diversifiés pour satisfaire le goût du plus grand nombre.* » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.

« *L'objectif de ce festival populaire est d'offrir et de partager de grands moments en extérieur pour permettre aux festivaliers, originaires du département ou même seulement de passage, de vivre des événements exceptionnels. Répartis sur tout le territoire, chacun est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les atouts de notre département.* » ajoute

Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

En cas de météo défavorable, une solution de repli est prévue pour chacun des spectacles.

Pour aller plus loin : [Les Estivales 41](#)

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)

